

ABN AMRO Investment Solutions

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NEUFLIZE EURO ACTIONS ESG

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : ABN AMRO Investment Solutions.

Part F ISIN : FR0014002YL7
Siège Social : 119-121, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Site internet : www.abnamroinvestmentsolutions.com. Appelez le + 33 (1) 56.21.60.60 pour plus d'informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de ABN AMRO Investment Solutions en ce qui concerne ce document d'informations clés.
ABN AMRO Investment Solutions est autorisée en France et régulée par l'AMF.
NEUFLIZE EURO ACTIONS ESG est autorisé en France et régulé par l' AMF.
Date de production du document d'informations clés : 01.07.2025

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type
Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Terme
La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Objectifs
Le Produit a pour objectif d'offrir une performance supérieure à celle de l'indice de reference MSCI EMU Net Total Return index, dividendes réinvestis, tout en intégrant des critères Investissement, Socialement et Responsable dans le processus de sélection et d'analyse des titres, sur la durée de placement recommandée de 7 ans. Ce Produit est géré activement et est comparé à son indice de référence à des fins d'indicateur de performance et de niveau de risque. Cependant, la référence à cet indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille et le Produit ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.
L'indicateur de référence composite n'évalue ni n'inclut ses composantes sur la base de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le Produit. Pour répondre à son objectif de gestion et son univers initial d'investissement, le gérant mène une gestion discrétionnaire en termes d'allocations d'actifs, via des OPCVM, FIA et/ou fonds d'investissement de droit étranger et des titres en direct (entre 0 et 100% de l'actif net). L'univers initial d'investissement est composé des valeurs faisant partie de l'indice de référence MSCI EMU, tout en permettant l'investissement dans des autres valeurs, qui restent éligibles au Plan Epargne en Actions. L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement « Disclosure ». L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque et que la société de gestion prend en compte tout au long de son analyse ESG. L'univers éligible est déterminé par la société de gestion, à partir de l'univers initial d'investissement, après l'application des filtres d'exclusion et d'une approche en sélectivité détaillés ci-dessous. Cette analyse ESG est construite à partir des données fournies par l'agence de notation extra-financière, Sustainalytics.
Première étape : les exclusions
La société de gestion a défini des filtres d'exclusion par typologie de titres. Pour les titres d'entreprises (i), ces filtres visent à exclure de l'univers d'investissement, certaines activités controversées (l'armement, le tabac, le charbon thermique...) soumises à restriction soit en termes de production et/ou de services ainsi qu' à des seuils en termes de pourcentage de chiffre d'affaires générés à partir de ces activités, ainsi que les sociétés qui ont violé les standards internationaux du Pacte Mondial des Nations Unies. Les filtres excluent également les sociétés ayant des controverses de niveaux 4 et 5 suivant l'échelle de notation de l'agence Sustainalitics. Pour les titres souverains (ii), les filtres comprennent la liste des pays interdits (sous-embargo) ainsi que la liste des pays n'ayant pas ratifié les traités suivants : le traité sur le climat Accord de Paris 2015, le traité de non-prolifération des armes nucléaires et la convention n°182 de l'organisation internationale sur le travail des enfants.
Deuxième étape : notre approche en sélectivité
L'approche est également différente selon la typologie de titres. Pour les titres d'entreprise (i), Il s'agit de sélectionner les entreprises qui se classent dans les 50 premiers pourcents (50ème percentiles) parmi les entreprises appartenant au même sous-groupe sectoriel. Les classements et sous-groupes sectoriels sont déterminés à partir des données fournies par Sustainalytics. Les notations ESG mesurent le niveau de risques non gérés et non gérables évalués par rapport à des enjeux ESG (appelés MEI). Les indicateurs ESG sous-jacents sont pondérés en fonction du niveau de matérialités estimés pour chaque secteur. L'échelle de notation ESG s'étend de 0 à 100 et est répartie sur les 5 niveaux de risques ESG. Dans cette échelle de risque, les scores les plus bas sont les meilleurs. Pour les titres émis par les Etats (ii), il s'agit d'apprécier les actions des Etats en termes de politique environnementale, de qualité du cadre de vie et d'adhésion aux grands principes internationaux. Les Etats sélectionnés doivent être notés selon la méthodologie mise en place par Sustainalytics et présenter des profils de risque ESG au maximum « Moyen». L'analyse ESG couvre 90% du portefeuille. La part des actifs « non notés ESG » du portefeuille doit rester inférieure à 10% de l'actif net. Les limites méthodologiques peuvent s'apprécier en termes de : nature de l'information ESG (quantification de données qualitatives), et d'homogénéité des données ESG (différence et évolution méthodologiques). Par ailleurs, Les OPC sélectionnés peuvent à priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres. La sélection d'OPC ESG externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence. La performance du Produit est générée par la combinaison d'une approche Top down et d'une approche Stock picking. Le Produit est exposé de 0% à 100% de l'actif net aux actions françaises et aux actions européennes. Afin de permettre l'éligibilité au PEA, le Produit est investi en permanence à hauteur minimum de 75% de l'actif net en actions et valeurs assimilées éligibles au PEA. L'allocation sera discrétionnaire sans contrainte sectorielle, géographique ou de taille de capitalisation.
- Le Produit sera exposé aux obligations, titres de créance de notation Investment Grade et instruments du marché monétaire de la zone Euro jusqu'à 25% de l'actif net. Il pourra également être exposé aux obligations convertibles dans la limite de 25% de l'actif net. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
- Parts ou actions d'OPC / Trackers (de 0 à 10% de l'actif net): OPC de toute classification, y compris les OPC gérés par ABN AMRO Investment Solutions. Le gérant pourra intervenir sur des futures et options négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré pour couvrir totalement ou partiellement, et/ou exposer le portefeuille au risque actions, risque de taux et le risque de change, dans la limite de 100% de l'actif net.
Le Produit capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Investisseurs de détails visés
Ce Produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui disposent d'un horizon d'investissement à long terme (plus de cinq ans), cherchent à investir dans un produit de croissance, éventuellement pour diversifier leur portefeuille et qui sont en mesure de supporter des pertes pouvant atteindre une part modérée de la valeur investie.

Autres informations
Dépositaire : CACEIS Bank
Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande à tout moment à la Banque NEUFLIZE OBC et CACEIS Bank. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de valorisation jusqu'à 10h chez CACEIS Bank et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative quotidienne).
Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de ABN AMRO Investment Solutions -119-121, boulevard Haussmann -75410 Paris CEDEX 08. Ces documents sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement.
La valeur liquidative, le calcul mensuel des scénarios de performance et les performances passées du Produit peuvent être obtenus dans les locaux de la société de gestion ou sur son site Internet : www.abnamroinvestmentsolutions.com. Une version papier sera envoyée à tout investisseur qui en fera la demande.

Neuflize OBC
ABN AMRO

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (7 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit :** il s'agit du risque de baisse de valorisation des instruments de taux découlant d'une dégradation de la signature de l'émetteur ou d'un accroissement de son risque de défaut (c'est-à-dire le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses obligations financières). Il peut impacter négativement la valeur liquidative du Produit.
- **Risque lié à l'investissement dans de petites et moyennes capitalisations :** le Produit peut s'exposer aux marchés actions via des petites et moyennes capitalisations qui peuvent présenter une liquidité plus réduite que les grandes capitalisations. Les mouvements de marchés sur ces valeurs peuvent donc être plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et impacter négativement la valeur liquidative du Produit.
- **Risque de contrepartie :** il s'agit du risque lié à l'exposition du Produit à des contreparties financières lors de la conclusion de contrats financiers de gré à gré. Il correspond au risque de perte pour le Produit lorsque la contrepartie à une opération faillit à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus du Produit.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scenarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 12 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 €			
La période de détention recommandée est de 7 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investisement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 3 740	€ 2 210
	Rendement annuel moyen	-62,6%	-19,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 7 560	€ 9 180
	Rendement annuel moyen	-24,4%	-1,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10 200	€ 13 750
	Rendement annuel moyen	2,0%	4,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 13 950	€ 16 720
	Rendement annuel moyen	39,5%	7,6%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 7 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 03/2024 et 03/2025.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 09/2016 et 09/2023.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 10/2014 et 10/2021.

Que se passe-t-il si ABN AMRO Investment Solutions n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.
L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des actions, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous founit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 600	€ 1 774
Incidence des coûts annuels (*)	6,0%	1,8% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,48% avant déduction des coûts et de 4,65% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins.	€ 500
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	€ 0
Coûts récurrents		
Commission de gestion	0,94% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 94
Coûts de transaction de portefeuille	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 6
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de performance	Aucune commission de performance ne s'applique à ce Produit.	€ 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 7 ans

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande à tout moment à la Banque NEUFLIZE OBC et CACEIS Bank. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de valorisation jusqu'à 10h chez CACEIS Bank et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative quotidienne).
Un mécanisme de plafonnement de rachats "Gates" peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique «Plafonnement des rachats "Gates" » du prospectus et à l'article 3 "Emission et rachat des parts" du règlement du Produit, disponibles sur le site internet : www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute demande d'information et/ou de réclamation relative au Produit peut être adressée :
- au commercialisateur, ou
- à la Société de gestion pour les questions relatives à la gestion, ou
- au Service Réclamations de la Banque NOBC : 3 Avenue Hoche 75008 Paris ou à l'adresse internet suivante : reclamations.clients@fr.abnamro.com ;
- Et en dernier recours, vous pouvez vous adresser gracieusement au médiateur de l'AMF dont vous trouverez les coordonnées sur notre site : www.neuflizeobcinvestissements.fr (Informations réglementaires).

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site www.abnamroinvestmentsolutions.com.
Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 3 dernières années via le site www.abnamroinvestmentsolutions.com

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

Ce document d'informations clés fait l'objet d'une mise à jour au moins annuelle.

Neuflize OBC
ABN AMRO

CONTACTS
ABN AMRO Investment Solutions
119-121, boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tel : +33 (1) 56 21 60 80
www.abnamroinvestmentsolutions.com